

À propos de trois sculptures jupitériennes de la cité des Pictons : réflexion sur la diffusion du culte de Jupiter et de son iconographie dans le nord de l'Aquitaine

Florian Blanchard, Jacques Santrot

▶ **To cite this version:**

Florian Blanchard, Jacques Santrot. À propos de trois sculptures jupitériennes de la cité des Pictons : réflexion sur la diffusion du culte de Jupiter et de son iconographie dans le nord de l'Aquitaine. Aremorica. Études sur l'ouest de la Gaule romaine, 2014, 6, pp.75-87. 10.3406/aremo.2014.905 . hal-03806113

HAL Id: hal-03806113
https://hal.univ-brest.fr/hal-03806113

Submitted on 31 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

per
sqe

Aremorica. Études sur l'ouest de
la Gaule romaine

À propos de trois sculptures jupitériennes de la cité des Pictons : réflexion sur la diffusion du culte de Jupiter et de son iconographie dans le nord de l'Aquitaine

Florian Blanchard, Jacques Santrot

Citer ce document / Cite this document :

Blanchard Florian, Santrot Jacques. À propos de trois sculptures jupitériennes de la cité des Pictons : réflexion sur la diffusion du culte de Jupiter et de son iconographie dans le nord de l'Aquitaine. In: Aremorica. Études sur l'ouest de la Gaule romaine, n°6, 2014. pp. 75-87;

doi : https://doi.org/10.3406/aremo.2014.905

https://www.persee.fr/doc/aremo_1955-6713_2014_num_6_1_905

Fichier pdf généré le 12/07/2022

BY: creative commons

Florian Blanchard*
avec la collaboration de Jacques Santrot**

À propos de trois sculptures jupitériennes de la cité des Pictons : réflexion sur la diffusion du culte de Jupiter et de son iconographie dans le nord de l'Aquitaine

Il y a trente ans, Gilbert-Charles Picard déplorait en débutant son article « La République des Pictons » qu'étant une des plus vastes « républiques », elle était également l'une des plus mal connues [1]. Il livrait dans les pages suivantes une synthèse renouvelée sur la *Ciuitas Pictonum* [2], démontrant l'enrichissement rapide de la cité à travers les exemples conjoints de *uici* et de sculptures découvertes sur le territoire de cette vaste cité. Il n'évoquait que peu les agglomérations antiques et les œuvres du Bas-Poitou et du Pays de Retz, pourtant riches en vestiges archéologiques, qualifiant même la partie septentrionale de la cité des Pictons de véritable désert archéologique [3]. Pourtant, c'est dans cette partie septentrionale de la cité que se trouvent trois œuvres jupitériennes méconnues dont l'étude peut nous apporter des éléments de réflexion sur la géographie sacrée des Pictons. En effet, il y a quelques mois, Yvan Maligorne, que nous tenons vivement à remercier dans ces premières lignes, nous a informé de l'existence d'une statue découverte à Rezé, sur le territoire des Pictons et conservée dans les réserves du musée Dobrée à Nantes, qui selon lui, pouvait être une représentation capitoline. Nous nous sommes rendu au musée Dobrée pour étudier cette œuvre avec l'aide précieuse de Marie-Hélène et Jacques Santrot, que nous tenons également à remercier de leurs précieux conseils. Dans le cadre des journées d'étude sur l'Ouest de la Gaule romaine, nous avons souhaité nous intéresser plus particulièrement au culte de Jupiter dans la cité des Pictons puisque trois sculptures, mises au jour dans cette cité à Rezé et à Pareds (fig. 1), n'ont jamais été étudiées de manière approfondie bien qu'elles puissent permettre d'appréhender la diffusion du culte de Jupiter et de son iconographie dans le nord de l'Aquitaine.

* Membre associé CRBC (EA 4451 / UMS 3554).
** Conseiller scientifique patrimoine et musées au Conseil général de Loire-Atlantique.

1. G.-Ch. Picard, « La République des Pictons », *CRAI*, 125, 3, 1982, p. 532-559.
2. Il n'existe pas à ce jour par exemple de Carte archéologique du département de la Vienne. Des synthèses et des catalogues d'expositions plus anciens existent. G. Dez, *Histoire du Poitou*, Paris, 1976, p. 50-89. *Poitiers, archéologues d'hier, archéologie d'aujourd'hui, la Vienne à l'époque gallo-romaine*, Poitiers, 1980, 75 p.
3. G.-Ch. Picard, « Le statut des Pictons sous l'Empire romain », *Art et archéologie de l'Aquitaine septentrionale*, Actes du 111e congrès national des sociétés savantes (Poitiers 1986), Poitiers 1987, p. 83.

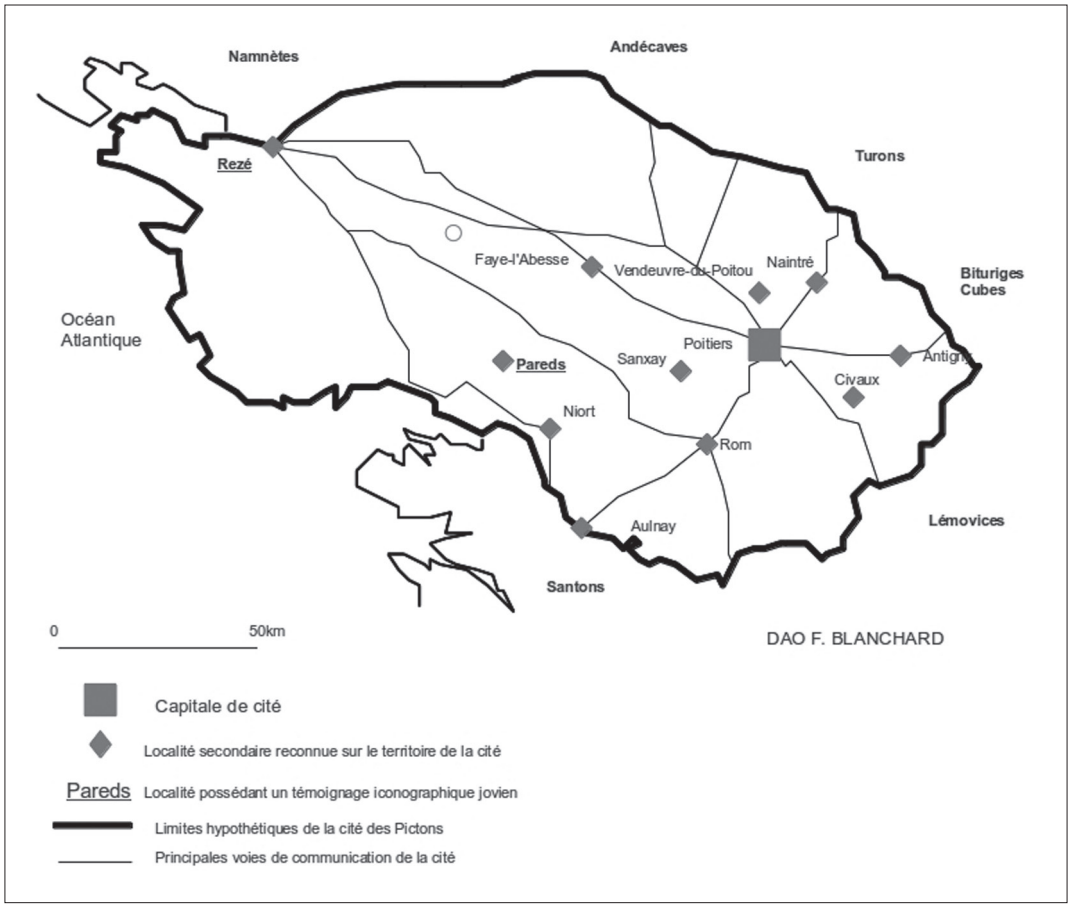


Fig. 1 : Carte de situation des œuvres jupitériennes dans la cité des Pictons. © D.A.O. Florian Blanchard.

Le Jupiter Capitolin de *Ratiatum* / Rezé, Loire-Atlantique (fig. 2-4)

Ce premier témoignage, constitué de deux fragments, a été mis au jour fortuitement en 1853 pour le fragment supérieur et en 1854 pour le fragment inférieur selon l'inventaire manuscrit du musée Dobrée[4]. Ceux-ci sont entrés au musée Dobrée, à Nantes (Inv. 853.11.1 et 2), grâce au don de Monsieur Sabot, agent-voyer de la ville de Rezé, qui suivait les fouilles de l'église Saint-Pierre et de ses abords[5]. Le rattachement de ces deux fragments au culte de Jupiter a été proposé par Jacques Santrot[6]. Cette

4. Inventaire manuscrit du musée archéologique Dobrée, 1853 n° 642 et 1854 n° 656. Cette statue est inscrite, pour 1853 à l'Inventaire manuscrit du musée archéologique de Nantes (appelé aussi Registre des entrées ou R.E.), avec la mention « Deux fragments de statues, provenant de Rezé, donnés par Mr Sabot, surchargée d'une autre de main « L'un de ces fragts est la partie supérieure de la statue 642 », et, pour 1854, sous le n° 656, avec la mention suivante : « Statue mutilée en pierre, provt de Rezé, donnée par M. Sabot ». Ces deux fragments ont été mis au jour à plusieurs semaines d'intervalle, ce qui explique les deux numéros d'entrée différents. La statue figure sous le n° 642, p. 19, dans F. Parenteau, *Catalogue et description des objets d'art du musée archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, Nantes, 1856, p. 19, avec la mention « Statue assise, en tuf. Personnage drapé. Provenant de Rezé, et donnée en 1853 par M. Sabot. H. 0,62 m », c'est-à-dire le buste. G. Durville, *Catalogue du musée archéologique de Nantes, 2e partie, Musée lapidaire*, Nantes, Dupas, 1927, p. 58, n° 45 (informations communiquées par M.-H. Santrot, conservateur en chef au musée Dobrée).

5. L. Maître, *Géographie historique et descriptive de la Loire-Inférieure II, Les villes disparues des Pictons*, Nantes, 1899, p. 14-15.

6. J. Santrot, « Au temps d'Argiotalus, Nantes, Rezé et le port des Namnètes », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 115-1, 2008, p. 90, note 130.

sculpture est présente dans de nombreuses études, dans différents catalogues du musée Dobrée et dans le volume IV du *Recueil* d'Espérandieu sous le numéro 3013 ainsi que dans l'inventaire des principales découvertes archéologiques jusqu'en 1943 [7] sans qu'aucune étude approfondie n'en ait été menée.

Cette statue est taillée dans un bloc de calcaire, un tuffeau du Val de Loire. Le matériau est fragile du fait de sa nature poreuse et de son état pulvérulent, de ses altérations issues de son enfouissement et des conditions de conservation après sa découverte. L'arrière du bloc est épannelé. Les formes sont rendues par modelé et incision. La statue est incomplète et dégradée par de nombreuses cassures et épaufrures. Elle est brisée en deux fragments. Le fragment principal mesure 0,60 m de hauteur, 0,37 m d'épaisseur et 0,35 m de largeur. Le fragment secondaire mesure quant à lui 0,23 m de hauteur, 0,37 m de longueur et 0,36 m de largeur. Les deux fragments peuvent être joints sans difficulté, bien que l'usure et des éclats aient altéré le fragment supérieur. La tête et les bras ont disparu (fig. 2). L'œuvre est marquée de brisures plus ou moins importantes sur sa surface. Ainsi, plusieurs fragments de la draperie ont disparu. Le revers est à peine ébauché et a été simplement aplani au ciseau. De nombreuses traces d'usure et d'érosion visibles sur certaines parties de l'œuvre suggèrent qu'elle a été longtemps soumise aux intempéries et des trous de tarets montrent qu'elle est restée un temps immergée dans une eau salée ou saumâtre, ce qui était le cas du Seil, qui baignait le port de Rezé et qui était soumis à l'action de la marée.

Cette ronde-bosse figure un personnage masculin assis de face sur une masse qui ne représente pas un trône. La partie droite de l'assise est recouverte d'un pan du drapé. La partie gauche est ornée d'un relief dont la nature est difficile à déterminer en dehors de l'aspect rocailleux de cette partie du bloc au toucher. Il pourrait s'agir d'un décor ; il n'est en rien comparable à celui d'autres œuvres capitolines (fig. 4). Au vu du simple aplanissement du revers de l'œuvre, il semble possible d'avancer l'hypothèse que la sculpture était destinée à être vue uniquement de face par les fidèles, puisque le sculpteur n'a pas jugé utile de le travailler. Cette statue était donc probablement placée contre un mur, sur un socle ou insérée dans une structure, une niche ou une exèdre, par exemple.

Son torse est dénudé à l'exception de l'épaule gauche depuis laquelle une draperie tombe le long du corps. La musculature est bien détaillée : les pectoraux et le sternum sont saillants, les muscles subcostaux et le sillon inguinal sont indiqués par des bourrelets et l'ombilic est marqué. Les jambes sont intégralement recouvertes par une ample draperie descendant jusqu'au pied. La position de la draperie suggère que la jambe droite est placée dans l'alignement du torse tandis que la jambe gauche, dans une position oblique vis-à-vis du torse, laisse penser que le pied gauche serait légèrement en retrait. Les cuisses sont alors inclinées pour permettre le mouvement divergent des deux pieds, l'un en retrait et l'autre en avant. La draperie ne laisse apercevoir ni les jambes ni les chevilles. Le plissé est plus visible au niveau du bassin et du haut des cuisses où est ramenée une grande surface de la draperie. Un large pan de cette dernière tombe de part et d'autre de l'assise. Ensuite, elle est tendue à partir du genou jusqu'aux mollets comme le montre la présence de deux grands plis courant le long de la jambe gauche. Un pan de petite taille s'étend ensuite contre l'assise au niveau de la cheville gauche dans un aplat où les plis sont surcreusés par une saignée afin d'accroître le trait d'ombre (fig. 2 et 3). S'il faut souligner la recherche du détail et du mouvement ainsi que le réalisme du drapé, l'ensemble est empreint d'une certaine lourdeur et manque d'harmonie avec des plis un peu raides. Enfin, deux masses émergent au bas de la draperie, il pourrait s'agir de l'amorce des pieds comme le laissent supposer les fragments de doigts de pied à droite. Ils étaient probablement rentrants et légèrement penchés en avant, mais la brisure et l'arasement du bloc nous empêchent d'être affirmatif sur ce point.

L'identification du personnage s'avère problématique puisque le visage et les attributs ont disparu, probablement lors de sa désacralisation et/ou de son remploi. Il faut donc nous contenter des quelques éléments à notre disposition et des comparaisons possibles avec les différentes représentations de dieux

7. N. Anwar, J. Santrot, « Principales découvertes archéologiques jusqu'en 1943 », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 118-3, 2011, p. 67.







Fig. 2 (à gauche) : Jupiter capitolin de Rezé, vue d'ensemble. © Cliché Florian Blanchard, Collection Musée Dobrée, Conseil général de Loire Atlantique, Nantes.

Fig. 3 (à droite) : Jupiter capitolin de Rezé, vue d'ensemble. © Cliché Florian Blanchard, Collection Musée Dobrée, Conseil général de Loire Atlantique, Nantes.

Fig. 4 (en bas) : Jupiter capitolin de Rezé, détails vue de l'assise. © Cliché Florian Blanchard.Collection Musée Dobrée, Conseil général de Loire Atlantique, Nantes.

trônant en Gaule. Ainsi, le caractère stéréotypé et codifié des figures artistiques dans l'art romain en général et dans l'art gallo-romain en particulier réduit le champ des possibles. Les hommes ou les divinités, figurés en majesté, trônant, sont peu nombreux en Gaule. Certaines images de Mercure en majesté le représentent assis sur un rocher accompagné de ses animaux attributs (béliers, coqs,…), mais le dieu y est soit nu à l'instar d'une statuette de Lunéry (Cher) où un bélier est sculpté sur le revers du siège [8], soit la draperie lui recouvre seulement une des deux jambes comme sur une statuette de bronze de Ottenhusen [9]. Le musée de Cologne conserve toutefois une statuette mutilée de Mercure assis sur un trône, le torse et les pieds nus, les jambes couvertes d'un manteau, tenant de la main gauche le manche d'un caducée, de l'autre main une bourse. À sa gauche, un coq ; entre ses pieds, une tortue ; à sa droite, un bélier [10]. Rien de surprenant à voir Mercure s'approprier l'apparat jovien chez les Ubiens car cette cité concentre les représentations capitolines les plus nombreuses en Gaule. En outre, une statue monumentale d'Apollon citharède découverte à Entrains le montre assis sur un large trône à dossier [11]. Ajoutons aussi que certains empereurs sont représentés en « Iuppiter-Kostum » [12] sur un trône. Mais ces figurations divergent de la statue de Rezé par leurs attributs, l'absence ou le positionnement différent du drapé qui laisse généralement visible une des jambes des divinités ou des empereurs. Ces œuvres singulières et peu nombreuses marquent la transposition de l'image jupitérienne capitoline aux empereurs et à d'autres divinités. Mais dans ce cas précis, il semble bien qu'il s'agisse d'une sculpture de Jupiter capitolin comme le montre l'ampleur et la longueur du vêtement. Ce détail a toute son importance puisque c'est une des caractéristiques de la seconde statue cultuelle du Capitole créée sous Domitien vers 94 après un incendie. Elle fut largement copiée dans les provinces gallo-romaines. Dans cette série, les deux jambes sont recouvertes d'un himation. La jambe gauche est légèrement tendue vers l'extérieur tandis que la jambe droite, fortement fléchie en arrière, donne ainsi l'impression qu'elle est surélevée par rapport à l'autre. La main droite posée sur le genou serre le foudre. Le manteau tombe plus bas, cachant les membres inférieurs jusqu'aux chevilles. Cette série se distingue d'une première série d'œuvres, inspirée par la restauration de l'acrolithe du Capitole par le maître grec Apollonios à la demande de Vespasien, par la longueur de la draperie et la surélévation de la jambe droite. Ces caractéristiques sont particulièrement visibles sur une série de bronzes capitolins comme celui de Bavay [13], d'autres déposés dans les collections de certains musées [14] ainsi que sur des rondes-bosses de Schloss-Dyck, de Beaucaire, de Nimègue, de Mayence, de Creuznach et de Neuss [15]. Ce prototype a eu la faveur des ateliers de la cité des Ubiens où ce schéma est dominant, notamment dans les principales villes de Cologne [16] et de Bonn [17].

De plus, la longueur du pan de l'himation posé sur l'épaule gauche est un indice supplémentaire sur l'origine et la datation des modèles utilisés par le sculpteur puisque la statue de Rezé montre une certaine proximité dans la tenue vestimentaire avec une statue de Jupiter découverte en 1926 à Rome dans la villa

8. J.-F. Chevrot, J. Troadec, *Carte archéologique de la Gaule, 18, Le Cher*, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris, 1992, p. 183. Il est déposé au musée de Bourges (Inv. 981.2.1).
9. R. Fellmann, *La Suisse gallo-romaine, cinq siècles d'histoire*, Payot, Lausanne, 1992, p. 241-243, fig. 210.
10. É. Espérandieu, *Recueil Général des bas-reliefs, statues et bustes en Gaule romaine*, VIII, Paris, 6623.
11. J.-B. Devauges, *Entrains gallo-romain*, Paris, 1988, p. 80-81, n° 73 ; Espérandieu, III, 2243.
12. H.-G. Niemeyer, *Studien zur statuarischen darstellung der römischen Kaiser*, Berlin, 1968, p. 104-108.
13. E. Will, « Informations archéologiques, circonscription de Nord et Picardie », *Gallia*, 29, 1971, p. 222 et fig. 6.
14. Statuettes du Cabinet des Médailles de Paris, du Metropolitan Museum de New-York et du Staatliche Museen de Berlin. H. Menzel, « Zwei Bronzestatuetten eines sitzenden Jupiters », *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 10, 1963, pl. 33, fig. 1-4.
15. P. Noelke, « Typus und variatio-zu einer neu gefundenen Iupitersäule aus Jülich-Kirchberg », in *Rom und die Provinzen, Gedenkschrift für Hanns Gabelmann*, Mainz, 2001, fig. 24, 1. Espérandieu, IX, 6864 (Beaucaire) ; VII, 5730 (Mayence) ; VIII 6621 (Nimègue) et 6147 (Creuznach) et P. Noelke, « Götter und Ihre Kulte im Römischen Neuss », *Neusser Jahrbuch*, 13, 1989, p. 27, n° 6 et fig. 7.
16. Espérandieu, VIII, 6378, 6383 et 6386.
17. Espérandieu, VIII, 6216, 6218 et XI, 7776.

des Quintilii et conservée dans l'Antiquarium de la villa, sur la via Appia (fig. 5)[18]. Mais les similitudes entre les deux œuvres ne s'arrêtent pas là puisque le dieu n'est pas à proprement parler assis sur un trône mais sur un rocher comme semble l'être celui de Rezé. Fulvio Canciani suppose que cette butte rocheuse a été substituée au trône car l'œuvre était destinée à l'ornement d'un jardin ou d'un nymphée de la villa. Mais il est également probable que le sculpteur ait cherché à donner à son œuvre un aspect archaïsant, très recherché au début du IIe siècle[19]. En effet, un relief athénien du IVe siècle avant notre ère figure Jupiter assis sur un rocher[20]. Ces similitudes nous conduisent à avancer l'hypothèse que le sculpteur de Rezé connaissait l'iconographie capitoline mais aussi la sculpture capitoline de la villa des Quintilii ou une œuvre de la même famille. Il s'en est probablement inspiré par le truchement de certains bronzes ou cahiers de modèles. Ajoutons de plus que ces deux statues capitolines appartiennent à une série d'images lapidaires provenant d'Italie (Rome, Vicence,…) et de la Proconsulaire (Tunis)[21] ainsi qu'à une série de bronzes gallo-romains (Tournus)[22] dont les datations couvrent le IIe siècle, notamment les périodes d'Hadrien et d'Antonin. S'appuyant sur ces comparaisons, il est donc raisonnable d'attribuer cette sculpture au culte de Jupiter et d'identifier dans ce personnage une image, créée probablement au IIe siècle, figurant Jupiter capitolin, trônant en majesté et vêtu de l'himation lui recouvrant les deux jambes. On peut penser que le dieu tenait à l'origine le foudre de la main droite et serrait un sceptre dans celle de gauche.

Le Jupiter accosté d'un anguipède de Rezé, Loire-Atlantique (fig. 6)

Tronqué de sa partie gauche, ce relief a été découvert à Rezé (Loire-Atlantique) en 1866 lors des travaux de nivellement pour la construction de l'abside de la nouvelle église Saint-Pierre. Il est conservé au musée Dobrée, à Nantes (Inv. 866.3.1). Cette sculpture en haut relief est réalisée dans un calcaire tendre ; elle porte des traces de pointerolle sur le fond de la niche et le torse du personnage principal. Il faut noter l'utilisation du trépan dans le rendu des yeux et des commissures des lèvres des deux personnages. Les côtés du relief sont épannelés. Le groupe est contenu dans une niche rectangulaire dans la moitié inférieure puis en cul de four dans la moitié supérieure. Le décor architectonique est constitué d'un pilastre, de l'archivolte et des acrotères dont le faîtier particulièrement visible. Ce groupe s'inscrit dans la niche cintrée d'un petit monument à acrotères. Le relief est tronqué de sa moitié gauche (fig. 6). L'ensemble mesure 0,69 m de hauteur, 0,39 m de largeur conservée et 0,17 m d'épaisseur. Cette sculpture figure dans de nombreuses études, dans différents catalogues du musée Dobrée et dans le volume IV du *Recueil* d'Espérandieu sous le numéro 3016 ainsi que dans l'inventaire des principales découvertes archéologiques jusqu'en 1943. Toutefois, aucune étude approfondie de cette dernière n'a été menée[23].

18. F. Canciani, *s.v.* « Iuppiter », *LIMC*, VIII, n° 43. S. Vlizos, *Der thronende Zeus. Eine Untersuchung zur statuarischen Ikonographie des Gottes in der spätklassischen und hellenistischen Kunst*, Rahden, 1999, p. 128, r. 1 et pl. 11, 2.
19. M.-P. Darblade-Audoin, « Un groupe de sculptures de style et d'inspiration archaïsants à Lyon au début du IIe siècle », *Les ateliers de sculpture régionaux : techniques, styles et iconographie*, Actes du Xe colloque international sur l'art provincial romain 2007, Arles, 2009, p. 541-549. J.-J. Hatt, « Esquisse d'une histoire de la sculpture régionale de Gaule romaine, principalement dans le Nord-Est de la Gaule, *Revue des Études Anciennes*, LIX, 1957, p. 97-100.
20. S. Vlizos, *op. cit.*, p. 126 wr et 9, pl. 7,1 et 9,2.
21. *Ibid*., p. 128.
22. *Ibid.*, p. 129. H. Menzel, « Zwei Bronzestatuetten eines sitzenden Jupiters », *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 10, 1963, p. 195 et fig. 34.
23. Espérandieu, IV, 3016. F. Parenteau, A. Gueraud, *Catalogue et description des objets d'art du Musée Archéologique*, Nantes, 1856, p. 35. M. Provost, *Carte Archéologique de la Gaule, 44, La Loire-Atlantique*, Paris, 1988, p. 58. N. Anwar, J. Santrot, « Principales découvertes archéologiques jusqu'en 1943 », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 118-3, 2011, p. 67.

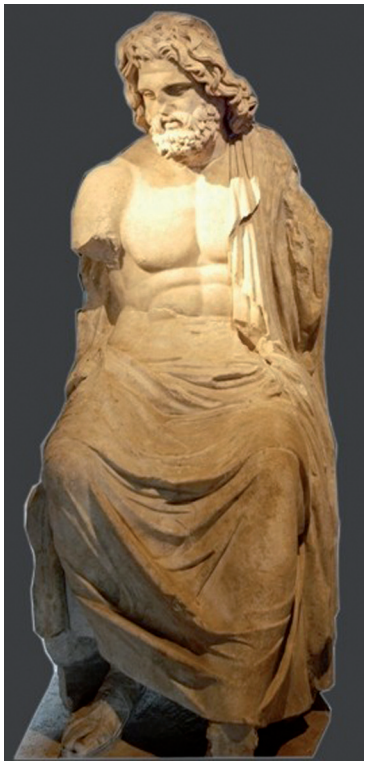


Fig. 5 : Jupiter capitolin de la villa Quintilii (Rome). Cliché Florian Blanchard, Collection Musée national romain.

Le personnage principal est figuré nu, debout et de face. Son visage est ovale, joufflu et imberbe. Les yeux en amande ont une pupille marquée. Les paupières sont indiquées par un trait sous des arcades sourcilières profondes. Le nez large surmonte une bouche aux lèvres individualisées. Au-dessus du front large, sa chevelure, stylisée, divisée en de volumineuses mèches bouclées, est séparée en deux masses par une raie médiane. Le visage du dieu est glabre. Les cheveux couvrent les oreilles. Le cou est court. Le torse est large et la musculature absente. Seul le nombril y est creusé. Le pubis et le pénis sont également figurés. Les jambes ne portent pas de traces de musculature mais la rotule est clairement identifiée par un sillon. Le pied est simplifié à l'extrême, les orteils n'ayant pas été détaillés. La musculature du bras est sommaire, avec simplement un sillon différenciant l'épaule du bras, tout comme la main où seul le pouce est individualisé. Il appuie sa main gauche sur un petit personnage accroupi, la tête de face et le corps de trois quarts dans une position inconfortable. Ses mains sont visiblement liées dans le dos. Le visage imberbe est joufflu et son expression est presque grotesque. Les yeux en amande surmontent un nez large et la bouche est creusée en arc de cercle. Sa chevelure est divisée en de longues mèches ramenées vers le front. Un seul membre inférieur est figuré, recroquevillé. Il se termine par la tête d'un serpent. Lors d'un nettoyage du relief par l'équipe de restauration avant l'exposition « Traces humaines » en 2006, des traces de peinture rouge furent découvertes sur le fond de la niche au niveau du pied et du mollet, témoignant de la polychromie originelle de la stèle.

Il ne fait aucun doute que ce relief provient d'un atelier local au vu du matériau et de sa maîtrise d'exécution. Celle-ci est plutôt maladroite, cela n'empêche pas une certaine maîtrise de la sculpture du relief. Le canon du personnage debout, bien que court et trapu, donne tout de même à celui-ci une impression de proportions réalistes malgré une certaine lourdeur et mollesse des formes. Notons aussi l'absence d'individualisation des doigts des pieds et des mains. De plus, le mélange de deux techniques de taille et le fait que les deux personnages soient imberbes nous incitent à dater ce relief du III^e^ siècle en accord avec la chronologie des œuvres gallo-romaines[24].

Ce relief peut être rattaché au type iconographique du Jupiter accosté d'un anguipède[25]. Il représente donc le dieu Jupiter apposant sa main gauche sur la tête d'un anguipède accroupi près de sa jambe gauche. Il est le représentant le plus septentrional de ce type iconographique en ce qui concerne le courant de diffusion aquitain.



Fig. 6 : Jupiter accosté d'un anguipède de Rezé, vue d'ensemble. Cliché Fl. Blanchard, Coll. Musée Dobrée, Conseil général de Loire-Atlantique, Nantes.

24. Je renvoie aux remarques de Gérard Moitrieux sur les représentations glabres d'Hercule. G. Moitrieux, « La barbe est-elle un élément d'identification dans la sculpture gallo-romaine ? », *Latomus*, 69-4, 2010, p. 1080-1081.

25. Les deux synthèses sur cette série sont anciennes. H. De Sarrau, *Le Jupiter à l'anguipède du Petit-Corbin*, Libourne, 1940, 48 p. G.-Ch. Picard, « *Imperator Caelestium* », *Gallia*, 35, 1977, p. 96-97.

L'environnement archéologique de ces deux œuvres, le Jupiter capitolin et le relief du Jupiter accosté d'un anguipède, est des plus intéressants car elles ont été découvertes à quelques dizaines de mètres l'une de l'autre ; argument supplémentaire en faveur de l'identification jupitérienne de la première œuvre. Ces deux images proviennent du même site au centre de la ville actuelle de Rezé puisqu'elles ont été mises au jour durant la reconstruction de l'église Saint-Pierre au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle[26]. Comme trop souvent lorsque les fouilles se déroulèrent au XIX^e siècle, les informations à notre disposition pour comprendre leur fonction et place dans l'urbanisme de *Ratiatum* sont parcellaires et confuses. Il nous est quasiment impossible de situer avec précision l'emplacement des découvertes mobilières comme des « fouilles » en général malgré les comptes rendus dans les *Bulletins de la Société archéologique de Nantes et de Loire-Inférieure*. Il faut ajouter que les relevés les plus complets, les dessins ou les notes de Mr Sabot, l'agent-voyer, évoqués par Léon Maître, semblent perdus. Nous devons nous contenter de l'indication de « découverte dans les fouilles de la reconstruction de l'église Saint-Pierre et les alentours ». Il faut mettre au crédit de Gérard Aubin et de son équipe de la Direction des antiquités des Pays de la Loire le recensement de l'intégralité des découvertes en 1982 dans le Plan archéologique[27], disponible sur le site de la municipalité et la réalisation d'un programme de fouilles ambitieux qui permettent de mieux comprendre l'urbanisme de cette agglomération portuaire[28]. Les fouilles plus récentes ont mis en évidence la présence d'une « trame urbaine » avec l'existence de deux parcellaires dont la jonction se réalise précisément à l'emplacement de l'église Saint-Pierre[29], ce qui semble octroyer une place singulière à cette zone dans la conception de l'urbanisme, suggérant que le centre-ville actuel s'est superposé au centre probable de la ville antique. De plus, l'église Saint-Pierre se situe vers le point d'origine d'une voie construite vers le sud de la cité pictonne[30]. Toutefois, la nature des bâtiments et des monuments qui s'y élevaient reste problématique car les divers travaux de voirie et la reconstruction de l'église Saint-Pierre ont profondément bouleversé ce secteur et complexifié sa lecture par l'accumulation des observations. L'ensemble des monuments mis au jour sur le site de l'église Saint-Pierre semble avoir eu une vocation publique : un édifice thermal public (chauffage par hypocauste, salle avec un sol de mosaïque,...), un probable portique détruit dans les années 1830 et diverses constructions de grande superficie[31] parmi lesquelles une possible façade de temple[32]. Reste la question de l'insertion de ces deux œuvres dans ces structures : appartenaient-elles à celles d'époque romaine, à des structures de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge ? Leur état actuel montre qu'elles furent retaillées et rassemblées à dessein lors d'un remploi durant l'Antiquité tardive comme *spolia* dans un édifice dont

26. L. Maître, « Rezé, la ville romaine et les ruines païennes, questions de géographie ancienne », *Annales de Bretagne*, X, 1895, p. 537-542 ; Id., *les villes disparues des Pictons*, *Géographie historique et descriptive de la Loire-Inférieure*, p. 9-16.
27. G. Aubin, « Le plan archéologique de Rezé », *Archéologia, Dossiers Histoire et Archéologie*, juin 1986, p. 54-55.
28. S. Deschamps, « Rezé, aspects de l'urbanisme antique », *Bulletin de la Société archéologique et Historique de Nantes et de Loire-Atlantique*, 125, 1989, p. 201-209. L. Pirault, « Recherches récentes sur l'origine de l'urbanisme antique de la ville antique de *Ratiatum* », *Bulletin de la Société archéologique et Historique de Nantes et de Loire-Atlantique*, 136, 2001, p. 73-94.
29. L. Pirault, « L'apport de l'analyse des formes du paysage : nouvelle approche sur la topographie antique de la ville de Rezé », *Bulletin de la Société archéologique et Historique de Nantes et de Loire-Atlantique*, 135, 2000, p. 71-77.
30. J. Santrot, F. Tassaux, « De Nantes à Montaigu : voies romaines et chanson gauloise », dans E. Boube, A. Bouet, F. Colleoni (éd.), *De Rome à* Lugdunum *des Convènes, hommages à Robert Sablayrolles,* Bordeaux, éd. de la Fédération Aquitania, suppl. II, et Ausonius (Mémoires), Bordeaux, 2014, p. 451-466.
31. J. Pascal, L. Pirault, S. Deschamps, F. Guérin, « *Ratiatum* (Rezé, Loire-Atlantique) ; origine et développement de l'organisation urbaine », *RAO*, 9, 1992, p. 116-118. J. Santrot, « Au temps d'Argiotalus, Nantes, Rezé et le port des Namnètes », *ABPO*, 115, 1, 2008, p. 90.
32. M. Van Iseghem évoque « la découverte de quatre piliers de forme ronde, assis sur de larges pierres » qu'il identifie comme la façade d'un temple ou d'un palais. M. Van Iseghem, « Les traces d'un portique à colonnes, façade d'un temple ou d'un palais, mises récemment au jour à Rezé », *Bulletin de la Société Archéologique de Nantes*, 1850 (séance du 5 juillet 1850). A. Plouhinec, « Les fouilles du quartier Saint-Lupien de Rezé, premiers résultats des campagnes 1960-1963 », *Annales de Bretagne*, 71-1, 1964, p. 116-119.

les vestiges sont conservés très probablement dans le sol sur l'emprise de l'ancien presbytère et l'église Saint-Pierre comme le suggère la mise au jour d'une stèle de Mercure dans cette même zone en 1986[33]. Suivant ce raisonnement, il est également fort probable qu'elles furent déplacées. Elles pourraient alors provenir d'un autre édifice de *Ratiatum*. Cependant, si l'on considère la découverte de deux témoignages jupitériens sur le même site, qu'ils furent remployés ou non, nous devons envisager l'implantation du culte voire un lieu de culte, public ou privé, dédié à Jupiter dans la localité portuaire de *Ratiatum.* Le seul édifice cultuel attesté à ce jour est une *cella* de plan carré, peut-être un *fanum*, ayant précédé l'ancienne chapelle Notre-Dame de la Blanche. Il faut donc désormais envisager la présence d'autres lieux de culte dans cette localité, dont un lieu où Jupiter était honoré. Toutefois, les fouilles effectuées sur le site de l'ancienne église Saint-Pierre pour sa reconstruction ont permis d'observer plusieurs salles d'un édifice thermal dont on ne sait s'il était public ou privé.

Le relief jupitérien de la pierre de Pareds, commune de La Caillière Saint-Hilaire, Vendée (fig. 7 et 8)

Ce fragment d'un bloc sculpté a été mis au jour en 1873 près de Pareds en Vendée (cité des Pictons) lors des fouilles menées par l'abbé Ferdinand Baudry avec l'aide de l'abbé Sacré, de M. Grayon et de M. Sarrazin en 1872-1873. Ce bloc a été mis au jour sur le territoire de l'actuelle commune de La Caillière Saint-Hilaire en limite de la commune de La Jaudonnière, dans la parcelle nommée le « Champ des vieilles églises », propriété de M. Sarrazin à l'époque. Le bloc mutilé et probablement retaillé a été découvert remployé dans les substructions d'un bâtiment, comme une inscription chrétienne du haut Moyen Âge, datée du VI^e^ ou du VII^e^ siècle. Il pourrait s'agir des ruines d'une église paléochrétienne mais les éléments à notre disposition sont trop ténus trop ténus pour être décisifs[34]. Il fut déposé dans les jardins de la préfecture de la Roche-sur-Yon après sa découverte. Il y est retrouvé en 1990 à l'occasion d'une exposition sur la mort et le sacré au château du Puy-du-Fou[35]. Il est exposé actuellement à l'Historial de Vendée, aux Lucs-sur-Boulogne (Inv. 880.1.708). Le bloc est fragmentaire car seules deux de ses faces nous sont parvenues ; l'une représentant une divinité masculine, la seconde une divinité féminine. Elles sont marquées par des cassures et des épaufrures. Les dimensions pour la face de Jupiter sont les suivantes : hauteur 1,05 m, largeur conservée 0,54 m et épaisseur conservée 0,38 m. Un unique dessin exécuté par Léon Ballereau avait été publié dans l'*Annuaire de la Société d'Émulation de Vendée* en 1874 ; aucune photographie de l'œuvre n'était disponible. Dans son recueil, Espérandieu publie ce dessin sous le numéro 6965[36].

L'œuvre est sculptée dans un gros bloc monolithe massif de calcaire dur à grains fins, probablement originaire de la région de Thouars. L'ensemble est égrisé, traité par modelé et incisions ; des traces de pointerolle sont visibles sur le fond des niches. Les figures sont contenues dans des niches rectangulaires, séparées par un pilastre surmonté d'un chapiteau composite très arasé. L'astragale du chapiteau est représenté. Au sommet du pilastre, se trouve un linteau en cavet. Le personnage masculin est complet bien que la partie gauche de la niche soit manquante. Les personnages, taillés profondément dans la pierre, sont représentés en dessous de la taille naturelle. Mais le sculpteur respecte le canon de la sculpture classique puisque l'on retrouve un rapport numérique de un à six entre la hauteur de la tête et la hauteur totale pour le dieu (hauteur du visage du dieu 0,16 m pour une hauteur totale de 0,95 m). L'état

33. J. Santrot, « Musée Dobrée, Acquisitions 2001, Une stèle gallo-romaine dédiée à Mercure, trouvée à Rezé (Loire-Atlantique) », *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Atlantique*, 137, 2002, p. 55-58.

34. F. Baudry, « Pareds », *Annuaire départemental de la société d'émulation de Vendée*, 2^e^ série, volume IV, 1874, p. 169-188, planche I (dessin de la pierre à quatre dieux et de l'inscription chrétienne).

35. C. Vital (éd.), *150 années de découvertes archéologiques en Vendée, la mort et le sacré*, L'Albaron, Thonon-les-Bains, 1990, p. 163. Une photographie de l'œuvre à sa redécouverte se trouve en couverture de l'ouvrage.

36. Espérandieu, IX, 6965.

de conservation des deux figures est correct si l'on exclut l'arasement du visage du dieu et les cassures des deux pieds de chaque personnage (fig. 7).

La figure masculine est debout. Le dieu est légèrement hanché à gauche, la jambe raidie de ce côté et la dextre sensiblement déjetée vers l'extérieur. La tête est ovale. Le rendu du visage ne nous est plus accessible du fait d'un éclat sur la partie gauche du crâne et de l'arasement du visage à l'exception de sa petite bouche fermée, figurée en arc de cercle, et de la paupière de l'œil droit. Une petite moustache surmonte la bouche. Une barbe épaisse encadre son visage. Les cheveux, répartis en de longues mèches bouclées divisées par des sillons, couvrent les oreilles et tombent sur la nuque. Le cou est épais. La musculature du torse et de l'abdomen est gracile et soignée. Les muscles du bras droit sont réalistes ; le biceps est figuré. Le bras est levé au niveau de la tête. La main droite, très arasée, serre un long sceptre, brisé dans sa partie inférieure. Le bras gauche, placé le long du corps est recouvert par un drapé jeté sur l'épaule qui passe dans le dos du dieu, lui recouvre les cuisses avant de s'enrouler autour de l'avant-bras gauche, laissant visible seulement la main (fig. 8). La main gauche dont les doigts sont refermés, tient un objet conique brisé appuyé sur le pilastre. Ceci pourrait être un foudre. Les cuisses sont larges ; les genoux et les mollets sont indiqués. Les deux pieds sont brisés mais l'on peut affirmer que les doigts de pied étaient individualisés.

La seconde face du monument est tronquée dans sa partie supérieure. La poitrine, la tête et le bras droit de la déesse sont manquants. Elle est revêtue d'une tunique longue, recouverte d'une tunique talaire et d'un chiton dont les amples pans recouvrent la poitrine, les cuisses et le bras gauche. Son avant-bras gauche s'appuie sur une fine colonnette tandis que la main, surdimensionnée et dont les doigts sont mal individualisés, tombe le long du corps. Contre le bras gauche plié et soutenu par la colonnette, se place une corne d'abondance maintenue par la déesse (fig. 7 et 8).



Fig. 7 : « Autel de Pareds », commune de la Caillère-Saint-Hilaire, vue d'ensemble. © Cliché Florian Blanchard, Collection Historial de Vendée, Conseil général de Vendée, Les Lucs-sur-Boulogne.



Fig. 8 : « Autel de Pareds », commune de la Caillère-Saint-Hilaire, détails des divinités. © Cliché Florian Blanchard, Collection Historial de Vendée, Conseil général de Vendée, Les Lucs-sur-Boulogne.

Il s'agit très sûrement d'une pierre à quatre divinités, monuments cultuels très répandus en Gaule. À l'origine, les quatre reliefs divins insérés dans des niches rectangulaires étaient séparés par des pilastres. Il ne subsiste plus que deux divinités identifiables par leurs attributs. La divinité masculine porte le sceptre et le foudre : il s'agit donc de Jupiter et non de « l'Hercule gaulois » comme l'écrivait l'abbé Baudry. La déesse, portant une corne d'abondance, pourrait être une déesse de l'Abondance mais plus probablement *Fortuna*, représentée ainsi sur de nombreuses pierres à quatre dieux en Gaule [37].

L'origine du motif jupitérien est identifiable par l'étude des monnaies romaines qui nous apporte une attribution et une proximité, notamment dans le positionnement de la draperie et des attributs, entre ce témoignage de « Pareds » et la statue cultuelle du *sacellum* de Jupiter *Conservator*, érigée entre 83 et 85 sous Domitien [38], figurée sur un as daté de 85 [39] ainsi que sur un relief de l'arc de Bénévent daté entre 114 et 117 [40]. La postérité du motif du Jupiter *Conservator* en Gaule est assez réduite parmi les figurations de Jupiter en pierre et en bronze. On dénombre à ce jour trois statuettes en bronze de cette série dans les provinces gallo-romaines : l'une de Coz-Maner à Kerlaz, la seconde à Bavai et la troisième à Cologne (schéma inversé) auxquelles on peut ajouter, en dehors des Gaules, un bronze de Preslav [41]. Un relief d'une pierre à quatre dieux d'Eckartsweier [42] et une stèle de Bordeaux [43], montrant des similitudes avec la figure jovienne de Pareds, doivent également être rapprochés de cette série de bronzes. De plus, une ronde-bosse de Saintes retrouvée dans un puits comblé dans les années 180 se rapproche de ce motif [44]. Le dieu, en contrapposto, porte un manteau agrafé sur l'épaule gauche, descendant dans le dos jusqu'aux fesses avant de venir recouvrir les cuisses puis de s'enrouler sur le bras gauche laissant visible ses parties génitales [45]. Il s'agit d'un *unicum*, laissant visible les parties génitales du dieu, ce qui nous conduit à y voir une évolution locale du motif du *Iuppiter Conservator* apparue à la fin du IIe siècle. Ceci s'explique peut-être par la nature domestique de la sculpture et du culte si l'on retient l'hypothèse de Louis Maurin [46]. En outre, la figure de Pareds peut être considérée comme une réélaboration rare du poncif du *Iuppiter Conservator* puisque le positionnement des attributs est inversé par rapport à la majorité des autres images de ce type et qu'il se double d'un appui frontal sur les deux

37. J.-P. Guillaumet, « Chronique. Note sur deux blocs à quatre dieux découverts à Autun », *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, XXX, 1979, p. 147-150 ; G. Bauchhenss, P. Noelke, *Die Iupitersäulen in den germanischen Provinzen*, Cologne, 1981, n° 239, pl. 29-3 (Kleinsteinbach), n° 318 et pl. 35-1 (Mayence).
38. L. Richardson Jr, *A New Topographical Dictionnary of Ancient Rome*, Johns Hopkins University Press, 1992, p. 218.
39. F. Canciani, s. v. « Iuppiter », *LIMC*, VIII, p. 429, n° 62.
40. F.-J. Hassel, *Der Trajansbogen in Benevent, Ein Bauwerk des römischen Senates*, Mayence, 1966, pl. 39-1 ; T. Bechert, *Römisches Germanien zwischen Rhein und Maas : die Provinz Germania inferior*, Munich, 1982, p. 220, fig. 295. Un second relief de l'arc du Bénévent figure Jupiter *Feretrius* dont le positionnement du drapé est relativement comparable avec celui de Jupiter *Conservato*r indiquant que ces deux séries d'images marquent une évolution de l'image de Jupiter entre la période flavienne et le règne de Trajan, si nous la comparons avec celles de Jupiter *Tonnans* et *Caelius* dont les créations sont antérieures. R. Turcan, *Religion romaine, 1, Les dieux*, Leyde, New-York, Cologne, 1988, p. 20-21, n° 8-10, pl. IV et V (Iconography of religions. Section XVII, Greece and Rome, fasc. 1).
41. P. Galliou, « Notices d'archéologie finistérienne, Kerlaz », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, CXXIV, 1995, p. 67-68, fig. 12. *Id.*, « Les bronzes figurés antiques découverts dans le Finistère. I. Statues et statuette », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, CXXXIX, 2011, p. 208-209, n° 31, fig. 19. G. Faider-Feytmans, *Recueil des Bronzes de Bavai*, Bavai, 1957, p. 42, n° 4 et pl. 1. R. Thomas, « Die Antiken Bronzen im Römisch-Germanischen Museum Köln : die Jupiterstatuetten », *Kölner Jahrbuch* 28, 1995, p. 601-603, fig. 29-30. Renate Thomas attribue ces différentes œuvres à des prototypes grecs du IVe siècle avant J.-C. mais ni la littérature ni les émissions monétaires ne figurent ce type particulier avant l'as de Domitien en 85.
42. G. Bauchhenss, P. Noelke, *Die Iupitersäulen in den germanischen Provinzen*, Cologne, 1981, p. 119-120, n° 127, pl. 13, 1.
43. P. Garmy, M. Schwaller, « Informations Archéologiques », *Gallia*, 43, 2, 1985, p. 229, fig. 9.
44. G. Nicolini, « Informations archéologiques, circonscription de Poitou-Charentes », *Gallia*, 39-2, 1981, p. 375, fig. 16.
45. L. Maurin, *Histoire de l'Aunis et de la Saintonge I, Des origines à la fin du VIe siècle après J.-C.*, Rennes, 2007, p. 233-234, fig. 235.
46. *Ibid.*, p. 238.

pieds ; ce qui confère à l'ensemble un équilibre original d'une divinité au repos, ne cherchant en rien le « repos rythmé » du contrapposto gréco-romain. L'image est donc une réplique inversée du *Iuppiter Conservator*. Ces dernières sont peu nombreuses mais elles existent pour d'autres séries où la nudité du dieu est mise en exergue : le grand bronze du Vieil-Évreux, une statuette de bronze de Metz et la ronde-bosse de Mézin (Lot-et-Garonne)[47]. À ce jour, le relief de Pareds est le seul témoignage lapidaire d'une réplique inversée du poncif du *Iuppiter conservator* avec une statuette en bronze du musée de Cologne.

Ces différentes comparaisons régionales évoquées dans les lignes précédentes suggèrent que les ateliers de *Burdigala* et *Mediolanum Santonum* ainsi que la circulation des statuettes de bronzes ont contribué très probablement à la diffusion de cette série du *Iuppiter conservator* à l'échelle de la province d'Aquitaine jusqu'à la cité des Pictons. Elles permettent aussi d'envisager une datation pour cette œuvre au tournant de la fin du IIe siècle et du IIIe siècle. La qualité plastique et la technique ne contredisent d'ailleurs pas une datation antonine ou sévérienne.

Quelle était la place de ces œuvres et celle du culte de Jupiter dans la géographie sacrée des Pictons ?

Lorsque l'on évoque le culte de Jupiter chez les Pictons, un constat s'impose : celui de son absence à *Limonum* dans les découvertes réalisées à ce jour. Nous ne possédons aucun témoignage certain de son implantation dans la capitale de la cité. Il faut signaler cependant une tête d'homme découverte rue Grimaud à Poitiers, souvent attribuée à Jupiter à la suite de Gilbert-Charles Picard, mais l'identification ne tient qu'à la chevelure et la barbe du personnage : ces critères d'identification sont rarement fiables[48]. Le même auteur avance aussi l'existence d'un capitole par un rapprochement étymologique entre un bâtiment nommé Chadeuil au XVe s. qui dériverait du terme *capitolium*[49]. L'existence du culte de Jupiter à *Limonum* est fort incertaine et les preuves plus que ténues pour le moment alors que d'autres cultes sont clairement attestés dans le chef-lieu et sur son territoire[50].

Au regard de l'inventaire des témoignages jupitériens, se résumant aux trois témoignages évoqués dans les lignes précédentes[51], on remarque que le culte de Jupiter dans la cité des Pictons ne tient qu'une place somme toute secondaire malgré une réelle diffusion dans le nord-ouest de la cité, mais l'absence de tout témoignage jovien dans le chef-lieu pose problème au vu de la diffusion de ce culte en Aquitaine. En effet, celle-ci est structurée par Bordeaux où il constitue un culte important du chef-lieu avec quatre dédicaces[52] et quatre représentations dont un Jupiter accosté d'un anguipède ainsi que deux images capitolines[53]. La propagation du culte jovien s'est ensuite étoffée le long des principaux axes routiers de la cité puis de la province à l'instar des groupes joviens accostés d'un anguipède[54]. *Burdigala* constitue ainsi le centre d'impulsion du culte et de son iconographie[55] en Aquitaine puisque c'est probablement

47. Y. Marcadal, *Un complexe cultuel dédié à Jupiter Calès-Mézin (Ier-IIIe siècle après J.-C.)*, Agen, 2001, p. 182-251.
48. Je renvoie aux remarques de Gérard Moitrieux sur les barbes joviennes. G. Moitrieux, art. cité n. 24, p. 1084-1086.
49. Sur les errements de la toponymie pour identifier les capitoles, je renvoie aux remarques d'Albert Grenier. A. Grenier, « Les capitoles romains en Gaule et le capitole de Narbonne », *CRAI*, 100, 3, 1956, p. 316-317.
50. B. Goffaux, « La double dédicace du sanctuaire des Tours Mirandes (Vandeuvre-du-Poitou, Vienne) dans la cité des Pictons », *Gallia* 68, 2, 2011, p. 283-290.
51. Jupiter pourrait aussi être représenté chez les Pictons sur une pierre à quatre dieux de Champagné-Saint-Hilaire : F. Eygun, *L'Art des Pays d'Ouest*, Paris-Grenoble, 1965, p. 26. L'identification des divinités est problématique : Minerve, une divinité féminine et deux divinités barbues. F. Eygun évoque la présence de Jupiter mais le visage du dieu est insuffisant pour proposer une identification.
52. L. Maurin, M. Navarro Cabarello, D. Barraud, C. Brial, A. Zieglé, *Inscriptions Latines d'Aquitaine, Bordeaux*, Bordeaux, 2010, p. 160-167, n° 2-5.
53. Espérandieu, II, 1062, 1064, 1086 et 1197.
54. *Ibid.*, 1237 (Andernos-les-Bains), 1249-1250 (Vayres) et XV, 8930 (Saint-Médard-d'Eyrans).
55. François Braemer a démontré le rôle central de Bordeaux dans la sculpture régionale par la comparaison des stèles funéraires de la province. L'exemple de la sculpture jupitérienne semble amener à des conclusions similaires concernant l'iconographie

de cette ville que sont issus certains des modèles iconographiques reproduits par la suite dans toute la province. Ainsi, le modèle capitolin mais surtout le modèle du Jupiter accosté d'un anguipède se concentrent dans un premier temps sur le territoire des Bituriges Vivisques avant de se répartir dans toutes les cités du nord de l'Aquitaine avec deux témoignages chez les Bituriges Cubes [56], quatre chez les Lémovices [57] et celui de Rezé chez les Pictons. La diffusion du culte jovien suit le tracé des grandes voies et s'insère dans les agglomérations situées à l'intersection de celles-ci ou dans les principales agglomérations secondaires. Ainsi, nous pouvons distinguer trois grands axes : l'axe Bordeaux-Saintes-Rezé vers le Nord sur lequel se situent les trois œuvres pictonnes, l'axe Saintes-Argenton-Bourges vers l'Est et l'axe Bordeaux-Agen-Auch-Toulouse vers le Sud. Il faut noter à ce jour cette absence du culte jovien à Poitiers, chef-lieu de cité, pourtant situé sur une voie importante : a-t-elle pu jouer un rôle initiateur bien qu'aucun témoignage n'y ait été encore trouvé à ce jour ? De nouveaux éléments seraient nécessaires pour trancher entre l'hypothèse d'un rôle initiateur du chef-lieu de cité ou celle d'un apport extérieur du culte de Jupiter par des *cultores* venus d'autres cités. Le culte de Jupiter ne semble pas posséder dans tous les cas une fonction poliade, de cohésion civique, chez les Pictons, fonction mise en exergue et généralisée à la Gaule par William Van Andringa. Celui-ci conclut dans son ouvrage *La religion en Gaule romaine* que le culte jupitérien avait un rôle de cohésion sociale au sein de la cité et qu'il était le principal dieu civique des cités gallo-romaines, notamment des *uici* et des communautés territoriales [58]. Prenant l'exemple des colonies des Convènes, Trévires et Helvètes et l'argument que diversité n'est pas profusion informe, l'auteur érige Jupiter en divinité protectrice des communautés civiques en Gaule [59]. Cette généralisation est excessive car bien que le culte jovien appartienne aux cultes civiques de certaines cités, les colonies notamment, ce rôle ne semble pas généralisable comme le montre l'exemple des Pictons puisque des dieux ancestraux ont été institués comme dieux poliades et municipaux (Lenus Mars chez les Trévires, Mars Mullo chez les Aulerques Cénomans et les Riédons ainsi que Mars Caturix chez les Helvètes) [60]. D'autres cultes semblent avoir été institués comme des cultes civiques à l'instar de celui de Mercure dans certaines cités germaniques [61].

Ne possédant que des témoignages iconographiques, aucune dédicace et peu d'éléments sur l'environnement archéologique de ces œuvres, il nous est impossible de définir le statut de ce culte : privé, communautaire ou public. Cependant, la diffusion des types iconographiques du Jupiter capitolin, *conservator* et accosté d'un anguipède au sein de la partie septentrionale de la cité des Pictons alors que ceux-ci sont absents des autres cités de l'ouest de la Gaule prouve le dynamisme du culte de Jupiter dans cette cité au cours des trois premiers siècles de notre ère et la circulation des poncifs gréco-romains par le biais de sculpteurs itinérants ou d'ateliers au faîte des évolutions iconographiques provenant de *Burdigala*, de *Mediolanum Santonum* ou bien encore d'Italie. Loin d'être un désert archéologique, le Bas-Poitou et le Pays de Retz étaient pleinement inscrits à l'époque dans les dynamiques religieuses et artistiques de la cité des Pictons et plus globalement de la province d'Aquitaine.

---

divine. F. Braemer, *Les stèles funéraires à personnages de Bordeaux Ier-IIIe siècles. Contribution à l'histoire de l'Art provincial sous l'Empire romain*, Paris, 1959, p. 137-138.

56. Espérandieu, XV, 8931 (Saint-Christophe-le-Chaudry) et Argenton-sur-Creuse (fiche musée).

57. Espérandieu, II, 1571 (Néris), 1581 (La Roche-l'Abeille) ; IX, 7502 (Champagnat) et F. Eygun, « Dompierre-les-Eglises », *Gallia*, 23-2, 1965, p. 381-382.

58. W. Van Andringa, *Religion en Gaule romaine, piété et politique (Ier-IIIe siècle apr. J.-C.)*, Paris, 2002, p. 190-191.

59. *Ibid.*, p. 276-277.

60. W. Van Andringa, « Nouvelles combinaisons, nouveaux statuts. Les dieux indigènes dans les panthéons des cités de Gaule romaine », dans D. Paunier (dir.), *Celtes et Gaulois, l'archéologie face à l'histoire, 5. La romanisation et la question de l'héritage celtique*, Actes de la table ronde de Lausanne, 17-18 juin 2005, Bibracte 2006, p. 229.

61. M.-T. Raepsaet-Charlier, « Les institutions municipales dans les Germanies sous le Haut Empire : bilan et questions », dans M. Dondin-Payre, M.-T. Raepsaet-Charlier (éd.), *Cités, colonies, municipes. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut-Empire*, Paris, 1999, p. 309 ; M.-T. Raepsaet-Charlier, « Deux dédicaces religieuses d'Arlon et le culte public des Trévires », *L'Antiquité Classique*, LXXI, 2002, p. 107.